



Vereinigung der
Kunsthistorikerinnen
und Kunsthistoriker
in der Schweiz

Association suisse
des historiennes
et historiens
de l'art

Associazione
svizzera delle
storiche e degli
storici dell'arte

PRIX D'ENCOURAGEMENT À LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART 2025 DE LA FONDATION ALFRED RICHTERICH ET DE L'ASSOCIATION SUISSE DES HISTORIENNES ET HISTORIENS DE L'ART (ASHHA)

RÈGLEMENT

Le prix d'encouragement à la recherche en histoire de l'art récompense des travaux scientifiques de qualité exceptionnelle dans le domaine de l'histoire de l'art. Le jury attribue le prix dans deux catégories: «Junior» (dotée de CHF 4'000) et «Senior» (dotée de CHF 6'000). Dans des cas exceptionnels et justifiés, le jury peut décerner deux prix ex aequo.

Autorisation de participation

Le concours est ouvert aux étudiant·e·s et doctorant·e·s ayant leur lieu de résidence ou leur lieu de travail en Suisse. A la date de soumission les candidat·e·s ne doivent pas avoir terminé: 1. dans la catégorie Junior, leurs études de master (remise du diplôme), ou respectivement 2. dans la catégorie Senior, leur doctorat (soutenance de thèse) et ils/elles doivent impérativement être immatriculé·e·s dans une université.

Jury

Le jury du prix est composé d'au moins 5 membres et est nommé par le comité de l'ASHHA. La durée du mandat d'un membre du jury est de 4 ans au maximum. Le jury évalue les textes sans connaître l'identité des auteurs. Les décisions du jury sont irrévocables.

Travaux

Le concours est ouvert tant aux travaux qui ont déjà été publiés qu'aux textes non publiés en allemand, français, italien ou anglais traitant d'histoire de l'art ou d'histoire de l'architecture, du Moyen Âge à nos jours. Les textes **ne doivent pas comporter plus de 30'000 signes** (espaces et notes de bas de page/de fin de texte y compris, sans bibliographie) et ne doivent pas dater de plus de deux ans. Puisque les noms des auteurs doivent rester inconnus au jury, nous vous prions de ne pas indiquer dans votre travail des données concernant votre personne. Un formulaire séparé vous permet de transmettre vos coordonnées au secrétariat général de l'ASHHA.

Veillez nous faire parvenir le texte et le matériel iconographique, l'inscription signée ainsi que l'attestation d'inscription jusqu'au **21 avril 2025** en format PDF (max. 5 MB) à l'adresse e-mail suivante: info@vkks.ch.

Le jury examine les entrées jusqu'à fin août. Les lauréat·e·s seront invité·e·s à faire une présentation de vingt minutes de leur travail lors d'une manifestation en leur honneur (les dates et plus d'informations suivront). Il est par ailleurs possible de publier les textes lauréats sur la plateforme en libre accès Péristyle.

Si vous avez des questions, veuillez contacter Catherine Nuber, responsable du Secrétariat général de l'ASHHA: info@vkks.ch.